CÔTE INDIGO

FLEURY D'AUDE - SAINT-PIERRE LA MER - LES CABANES DE FLEURY

FAIRE DE GRANDES CHOSES ENSEMBLE

Page 5
ANIMATION
MAGIC NOËL 2023 :
PLACE À LA CONVIVIALITÉ

Page 12
DOSSIER
CLAPE AU CŒUR :
LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

Page 28
SPORT
MARATHON CÔTE INDIGO,
LA SECONDE ÉDITION EN ROUTE

Page 28
VIE POLITIQUE
AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND :
TRAVAUX D'UNE PIERRE DEUX COUPS

MAGAZINE MUNICIPAL - DÉCEMBRE 2023 - N°11

L'INTÉRÊT GÉNÉRAL AVANT TOUT

Alimentée par la concurrence des économies de marchés, dans un ordre désormais mondial des échanges, mais aussi par une opacité du système bureaucratique de régulation dans lequel les principes de solidarité et de redistribution n'apparaissent plus clairement, l'agonie de l'État providence ouvre désormais la voie à une remise en question systématique par certains des autorités publiques, quelles qu'elles soient ...

La revendication d'intérêts individuels remplace alors l'acceptation de l'intérêt général.

Dans ce contexte social délétère, notre rôle, en tant qu'élus communaux, consiste à nous focaliser sur les enjeux publics (de modernisation et de développement durable), en prenant soin de rester en permanence au contact de la volonté de la majorité citoyenne, et à faire en sorte que l'expression minoritaire ne vienne pas contrarier la volonté du plus grand nombre. Les contestataires dénonceront toujours en retour un autoritarisme qui n'est jamais en vérité que la mise en œuvre normale de l'autorité publique, de celle qui garantit à la majorité silencieuse le respect de ses décisions.

Veiller à ce que les intérêts personnels de quelques-uns ne viennent pas se mêler aux enjeux publics et souhaiter le bonheur de tous dans sa sphère privée : en cette fin d'année, nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes ! Que la joie et le plaisir d'être ensemble, en famille, entre amis, éclairent ces périodes !

Joyeux Noël à tous.

André-Luc Montagnier
Maire de Fleury d'Aude
Vice-Président du Grand Narbonne

André-Luc Montagnier

SOMMAIRE

ACTUALITÉ

P.5 > ANIMATION Magic Noël 2023, place à la convivialité de fin d'année
Lundis des vins : l'été de tous les records | La commune au soutien d'Octobre Rose
Halloween Party 2023 : les monstres ont envahi Fleury

P.10 > ENTREPRENDRE Les nouvelles entreprises de la commune

P.12 > DOSSIER Clape au Cœur : les résultats de la consultation

P.16 > FOCUS Les Exals : la dialectique des équilibres

CULTURE/SPORT/ ASSO

P.18 > CULTURE Festejada 2023 : une énergie débordante
La fête au village à tout âge | L'art s'expose en bord de mer
Qui lit tout petit, lit toute sa vie | L'escalier de Saint-Pierre commence à se tenir à carreau

P.26 > ASSO Un vent nouveau pour l'AJP avec l'arrivée d'une animatrice
Le devoir de mémoire perdure avec les jeunes générations

P.28 > SPORT Marathon Côte Indigo : la seconde édition est en route

ATOUT ÂGE

P.30 > Les vacances de la Toussaint, c'était tout un cinéma

VIE POLITIQUE

P.33 > VIE POLITIQUE Permis de construire : un pouvoir contraint pour le maire
Avenue François Mitterrand : des travaux d'une pierre deux coups
P.35 > TRIBUNE LIBRE

PRATIQUE

P.36 > Une aide à la réhabilitation des logements vacants
P.37 > Le bus scolaire équipé d'un film anti chaleur solaire

Mairie de Fleury – 32, boulevard de la République – 11 560 Fleury d'Aude – Tél : 04 68 46 60 60
Direction de la communication : Pôle communication tourisme animation – Maison Vigneronne – 11 560 Fleury d'Aude
Mail : mbois@communefleury.fr / troujon@communefleury.fr
Directeur de la publication André-Luc Montagnier - Rédactrice en chef : Mélissa Bois
Rédaction : A-L Montagnier, D. Bouyer, T. Roujon, Hervé Jacquet, Laure Senmartin
Corrections : Christine Charpentier, Pôle Animation-Communication

Maquette, conception, réalisation : T. Roujon Crédit photos : © M. Bois, T. Roujon, L. Raysséguier, les animatrices de l'ALSH, R. Bauer
Impression : Imprimerie de Bourg - Nombre d'exemplaires : 3 500
Distribution : Médiasolutions - Diffusion gratuite - Dépôt légal : À parution
Photo de couverture par Tom Roujon

MAGIC NOËL 2023, PLACE À LA CONVIVIALITÉ DE FIN D'ANNÉE

Les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas et Fleury d'Aude vous plonge dans une ambiance festive et chaleureuse à l'occasion du *Magic Noël* du 21 au 24 décembre 2023.

Une semaine pleine d'enchantement

Quatre jours enchantés se profilent à l'horizon, baignant la commune en une magie éclatante de Noël. Du 21 au 24 décembre, la place Jean Moulin se pare de sa splendeur festive, réjouissant les cœurs jeunes et moins jeunes. Cette année, les vacances scolaires débutent le 22 décembre, pour cette raison, le marché de Noël sera uniquement alimentaire et fera la part belle aux saveurs locales. Chaque soirée sera animée par un spectacle ou un concert à destination des petits et grands pour un moment à partager en famille ou entre amis.

Des chalets remplis de gourmandises

Les bons vivants auront de quoi faire lors du *Magic Noël* avec les exposants présents. Les visiteurs pourront découvrir la bière pérignanaise de la Brasserie la Couveuse ou bien déguster les vins de la Clape proposés par le Château d'Anglès, les domaines Hortala, Combe des Ducs, Costeplane de Ferrié et Ferri Arnaud et la Cave coopérative la Vendémiaire. Côté restauration, les gourmands trouveront leur bonheur avec les restaurants D'ici & d'ailleurs, la Tulipe Noire, les sandwichs à la raclette du Lounge Burger, les huîtres d'Olivier Peyramaure ou bien encore de la poutine, des macarons et des châtaignes. Les Pérignanais reconnaîtront parmi tous les chalets celui de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers où ils pourront boire un verre de vin chaud et acheter des crêpes ou des gaufres.

Des apéritifs festifs pour plus de convivialité

Le *Magic Noël* sera ponctué de soirées festives pour célébrer les fêtes de fin d'année en Côte Indigo. Un programme d'animations cousu main enchantera les Pérignanais de tous âges :
Le 21 décembre marquera l'ouverture des festivités avec le concert haut en couleur de la **French Teuf** dès 19h. Ce groupe à l'énergie débordante saura chauffer l'ambiance de la place Jean Moulin. Le 22 décembre à 18h **la fanfare de Noël lumineuse Canelle** débarquera dans le cœur du vieux village et laissera la place au grand concert de Noël assuré par **Cartoon Machine**. Ce quatuor déjanté s'adresse aussi bien aux rockeurs avec une âme d'enfant que les enfants à l'esprit de rockeur, avec leurs reprises des chansons de nos dessins animés préférés. Le 23 décembre sera rythmé par un après-midi pour les enfants avec des ateliers créatifs de Noël et défilé de mascottes. Et à 18h le grand spectacle de Noël **Le Chapelier Fou** émerveillera petits et grands avant de laisser place à la ***Christmas party***, soirée dansante animée par ***DJ Cuomo*** en duo violoncelle. Au programme du dimanche 24 décembre retrouvez **l'arrivée du Père Noël** sur la place Vergnettes à Saint-Pierre la Mer, accompagné par la fanfare ***Boule de notes*** dès 10h30. La traditionnelle baignade de Noël sera assurée par le Sauvetage Pérignanais à partir de 10h. À Fleury village, la fin d'après-midi des Pérignanais sera animée par un lâcher de lutins géants, joyeux et lumineux, en attendant l'arrivée à 18h du **Père Noël en compagnie des Tarabrass**.
Il est à noter que les chalets gourmands ouvriront tous les jours dès 16h pour le plaisir de vos papilles. Le Père Noël, lui-même, viendra se prêter au jeu des photos à Fleury dans son chalet le 22 décembre à 18h et le 23 décembre de 16h à 18h.

Alors venez fêter la fin d'année en famille ou entre amis dès le 21 décembre sur la Côte Indigo.

La municipalité présentera ses vœux le 26 janvier

L'équipe municipale adressera ses vœux à la population le 26 janvier prochain au Hangar. L'occasion pour les élus de dresser le bilan de l'année passée et de vous présenter les projets à venir. Le discours sera suivi par un apéritif.

LUNDIS DES VINS : L'ÉTÉ DE TOUS LES RECORDS

Le millésime 2023 des *Lundis des vins*, avec son lot de nouveautés, a connu un tel succès que nous pouvons parler d'une édition record.

Une nouvelle organisation pour plus de convivialité

Le service animation de la commune avait, pour cette édition 2023, réfléchi à une nouvelle répartition des vignerons sur les pourtours de l'ensemble de la mairie annexe. Dans le but de fluidifier la circulation des visiteurs et de permettre aux professionnels d'être plus visibles, la municipalité avait également prévu des stands en bois spécialement conçu par l'association *Fishing Dream*. Cette nouvelle disposition a ainsi fait le bonheur des **5 restaurateurs** (le Rocalamar, la Tulipe Noire, D'ici & d'ailleurs, FP Catering et le Carré des Gourmands) et des **11 vignerons** présents (Château d'Anglès, Château Moyau, Domaine Costeplane de Ferrié, Domaine Ferri Arnaud, Château Mire l'Étang, Domaine La Tour la Pagèze, Domaine Hortala, Domaine la Combe des Ducs, Château de Marmorières, Château la Négly, Cave coopérative la Vendémiaire)

Une édition synonyme de record

Bien aidé par une météo clémente sur l'ensemble de la saison, le millésime 2023 des *Lundis des Vins* a connu une affluence record. Pérignanais et vacanciers ont en effet répondu présents en nombre aux rendez-vous fixés tous les lundis du 3 juillet au 21 août à Saint-Pierre la Mer. En termes de chiffres ce sont donc **8 552 verres vendus**, soit **17 104 dégustations** sur **8 soirées.**

Les bons vivants et amateurs des vins de la Clape pérignanaise peuvent noter dans leur agenda que l'édition 2024 des Lundis des vins se tiendra du 1er juillet au 19 août 2024.

Les *Lundis des vins* 2023 en chiffres :

11
vignerons

8
soirées

8 552
verres vendus
17 104 dégustations

Domaine Ferri Arnaud

LA COMMUNE AU SOUTIEN D'OCTOBRE ROSE

À l'initiative d'Alexia Casier, adjointe au maire déléguée à la santé et aux affaires sociale, la municipalité a organisé un après-midi ludique au Domaine de l'Oustalet au profit d'Octobre Rose.

Le samedi 21 octobre les Pérignanais ont pu s'amuser pour la bonne cause au Domaine de l'Oustalet. En effet à l'occasion d'**Octobre Rose**, un après-midi récréatif a été organisé par la municipalité à l'initiative de l'adjointe au Maire déléguée à la santé et aux affaires sociales, Alexia Casier.

Bien aidés par une météo clémente, les organisateurs avaient prévu des jeux de plein air et des balades à poneys pour les enfants, des cours de Pilates et de yoga proposés par Lisa de l'*Évidence Narbonne* pour les adultes. L'ensemble des fonds récoltés étant spécialement reversés pour faire avancer la recherche contre le cancer du sein qui reste aujourd'hui la première cause de mortalité par cancer chez la femme.
À ce sujet l'association Midi-Onco a animé des ateliers de sensibilisation et d'autopalpation durant l'après-midi tout en proposant une collation aux visiteurs.

Cette demi-journée s'est soldée par la jolie somme de 534€ récoltée au profit de la lutte contre le cancer du sein, un grand merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette action.

"PAROLES D'ÉLUE"

La commune a fait le choix de s'engager dans le cadre d'Octobre Rose à la sensibilisation contre le cancer du sein à travers des décorations et des illuminations roses ainsi que des animations. Ce cancer touche une femme sur 8. Détecté précocement, il peut être soigné mais il peut surtout être guéri. C'est un combat difficile et il était important d'honorer celles qui se battent actuellement et celles qui se sont battues ...

- Alexia Casier, 4ème adjointe déléguée à la santé et aux affaires sociales

HALLOWEEN PARTY 2023 : LES MONSTRES ONT ENVAHI FLEURY

Un vent d'épouvante s'est emparé des rues du village, le 31 octobre dernier. Quelques centaines de monstres s'étaient donnés rendez-vous pour une fête mémorable.

Pour la seconde année consécutive la municipalité a organisé sa propre ***Halloween Party*** le 31 octobre dernier. L'édition 2023 a été organisée en partenariat avec l'association Clape en scène. Mis à disposition par cette dernière, des comédiens ont accompagné des centaines d'enfants et leurs parents, déguisés pour l'occasion, dans le village pour une récolte de bonbons. Les habitants du cœur de ville ont joué le jeu à merveille puisqu'ils ont été nombreux à ouvrir leur porte aux différentes créatures venues leur quémander des confiseries.

Cette foule, tout droit sortie des pires films d'épouvante, s'est ensuite retrouvée au Hangar, transformé pour l'occasion en un véritable manoir hanté. Le service animation et Clape en scène avaient créé différentes saynètes effrayantes où sorcières, zombies, momies et autres vampires ont accueilli leurs convives pour un banquet terrifiant.

À en juger par le nombre de monstres présents à la boum et par la vitesse à laquelle le goûter a été dévoré nous pouvons en conclure que l'organisation titanesque de cet événement a rencontré un franc succès.

Petit bonheur Fleury, l'éclosion d'une belle boutique

Depuis le 3 octobre dernier, une belle devanture est visible sur le boulevard de la République au village. Il s'agit de la boutique de Vanessa Ortiz, la nouvelle fleuriste de la commune.
Forte d'une expérience de 22 ans, notamment à la *Maison Corté Fleuriste* à Narbonne et bien encouragée par son compagnon Denis, Vanessa a cédé à l'appel de l'entrepreneuriat. Sous l'appellation *Petit bonheur Fleury*, Vanessa vous propose ainsi de nombreuses plantes, fleurs, compositions florales mais également de la décoration et des bougies pour toutes vos occasions.
Inscrite au programme de l'*Agitateur Floral*, Vanessa est de ce fait capable de faire livrer vos fleurs partout en France ainsi qu'à l'étranger.

Passez le pas de sa porte sans hésitation, votre bonheur se trouve sans aucun doute dans l'un de ses projets fleuris.

Petit bonheur Fleury
34 boulevard de la République
11 560 Fleury d'Aude

Contact : 09 78 81 02 21
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h & de 16h à 19h
le dimanche de 9h30 à 12h30 (fermé le dernier du mois)

Facebook : Petit Bonheur Fleury
Instagram : @petit_bonheur_fleury

Les Razmockets, le début des aventures de la Mam

Depuis quelques semaines une joyeuse troupe s'affaire dans les anciens locaux de l'AJP, impasse Jean Jaurès à Fleury. Ce sont les quatre assistants maternels qui œuvrent pour proposer un lieu spécialement pensé à la sécurité et au bien-être des tout-petits.

Lucia et Yann Mercier, Aurélie Pla et Laura Deloge se sont associés pour créer la Maison des assistants maternels (Mam) *Les Razmockets*. L'objectif étant de rompre l'isolement des plus jeunes et de partager leur expérience dans l'accueil et la garde des enfants. La future Mam sera également un lieu de partage où des intervenants extérieurs tels qu'une conteuse, des psychomotriciens ou des moniteurs de baby yoga proposeront des animations de manière ponctuelle.

Les Razmockets qui ouvrira ses portes au début de l'année 2024 aura une capacité d'accueil de 16 enfants âgés de 0 à 6 ans.

Les Razmockets
2 impasse Jean Jaurès
11 560 Fleury d'Aude

Contact : 07 67 16 11 34
mam.razmockets@gmail.com
Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h
Facebook : Mam Les Razmockets

Pizz' Snack & Bowl, la pizzeria qui vous veut du bien

C'est en mai dernier que Maëva et Jérémy Travers ont repris l'ancienne pizzeria des Remparts. Sous le nom de *Pizz' Snack & Bowl*, le couple néo-pérignanais souhaite dynamiser le village sur le volet de la restauration.
Maeva et Jérémy travaillent ainsi avec des produits de qualité, issus pour certains du circuit court (notamment avec les Jardins de Joie). Le fait maison est également le maître mot puisque Jérémy prépare sa propre pâte à pizza qui mature pendant deux jours. Maëva apporte son goût pour la nourriture diététique et tendance puisque c'est elle qui confectionne vos poke bowls selon vos envies.
Parmi les spécialités de la maison ne ratez pas la Pizz'du moment qui évolue selon les envies de Jérémy et Maëva ainsi que des saisons. Pour cela rendez-vous sur leurs réseaux sociaux pour ne pas manquer leur actualité.

Que ce soit sur place le midi, à emporter ou en livraison *Pizz' Snack & Bowl* est la solution pour combler votre appétit.

Pizz' Snack & Bowl
30 boulevard de la République
11 560 Fleury d'Aude

Contacts : 04 68 41 31 30
Ouvert du mardi au samedi de 12h à 13h30
& de 18h à 21h30, fermé les lundis, mercredis midis, samedis midis et dimanches

Facebook : Pizz'Snack&Bowl
Instagram : pizz_snack_et_bowl

L'Isatis, les saveurs régionales au centre de Saint-Pierre la Mer

C'est en juillet 2023 que Laurence Costessèque et David Ruiz ont ouvert leur second restaurant sur Saint-Pierre la Mer. Après *le Palmarium* situé sur le boulevard des Embruns, c'est sur la place Vergnettes que nous pouvons retrouver le duo, sous l'enseigne *L'Isatis*. Ce nom désigne, entre autres, un renard bleu ou une plante jaune qui fourni le pigment indigo. Mais le blues ne se retrouve pas dans l'assiette car Laurence et David proposent une cuisine traditionnelle qui fait la part belle aux produits régionaux. Poissons frais d'arrivage, fruits et légumes pérignanais avec *les Jardins de Joie*, passent sous les ustensiles experts de David. Il est à noter que *L'Isatis* est également une pizzeria et que vous pouvez déguster ses pizzas napolitaines sur place ou à emporter.

Une nouvelle adresse à inscrire sur votre carnet si vous souhaitez vous régaler sur la Côte Indigo.

L'Isatis
16 place de Vergnettes
11 560 Saint-Pierre la Mer

Contact : 04 34 27 37 07
Ouvert du mercredi au dimanche de 12h à 14h & de 19h à 22h
En saison et pendant les vacances ouvert le lundi et le mardi
Instagram : @lisatis11
Tiktok : @lisatis11

CLAPE AU CŒUR : LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

Du 30 juillet au 30 septembre 2023, vos élus ont sollicité votre avis concernant l'évolution du projet Clape au Cœur et le futur aménagement du front de mer de Saint-Pierre la Mer. Afin de vous laisser la plus grande latitude quant aux choix stratégiques, 3 projets différents,vous ont été présentés. Voici les résultats de cette consultation, et les projets qui en découleront.

Nous avions demandé à notre cabinet d'architecte paysagiste de vous proposer trois esquisses différentes chacune portant des orientations d'aménagement distinctes :

Le projet 1 envisageait de ne plus piétonniser le boulevard de la douane et le boulevard des embruns, de maintenir l'ensemble des parkings et d'abandonner l'idée de raccorder le boulevard du Canigou à l'avenue des goélands. En d'autres termes il s'agissait d'un projet axé avant tout sur la facilité de déplacement et de stationnement automobile avec conservation des sens de circulation par le centre.

Le projet 2 prévoyait au contraire de généraliser tout au long de l'année la piétonnisation du front de mer, de déplacer en seconde ligne une partie des parkings tout en conservant les deux plus grands situés à chaque extrémité et de réaliser la voie de contournement de la commune. L'idée était ici de trouver un compromis entre praticité des déplacements véhiculés bien-être piéton et nécessité pour l'avenir de nos enfants de pouvoir développer dès aujourd'hui des îlots de fraîcheur pouvant compenser localement l'évolution des températures liées au dérèglement climatique.

Le projet 3 partait des mêmes bases d'aménagement que le projet 2 mais prévoyait d'aller encore plus loin dans la piétonnisation et la végétalisation puisqu'il supprimait l'ensemble des places de parking du front de mer. Il s'agissait donc d'une version entièrement axée sur l'écologie et le bien-être nécessitant en contrepartie des contraintes fortes notamment pour les automobilistes.

Ce choix de trois axes d'aménagement chacun porteur d'une stratégie différente et d'une consultation ouverte aux électeurs aux professionnels et aux propriétaires a été un véritable succès. Au 30 septembre, date de clôture des votes, pas moins de **4 395 personnes avaient participé à cette consultation**, 2 653 soit environ 60 % des électeurs ont voté de manière dématérialisée tandis que 1 742, donc près de 40 %, ont déposé un bulletin dans les urnes prévues à cet effet. Une fois retirés les bulletins d'identification farfelus, les votes en double en triple ou même en quadruple mais aussi les votes de personnes non électrices et non assujettis ni à un impôt local ni à un impôt professionnel, soit tout de même 13 % des votes, **les suffrages exprimés s'élèvent à 3 816 votes** répartis comme suit :

Répartition des votes de la consultation

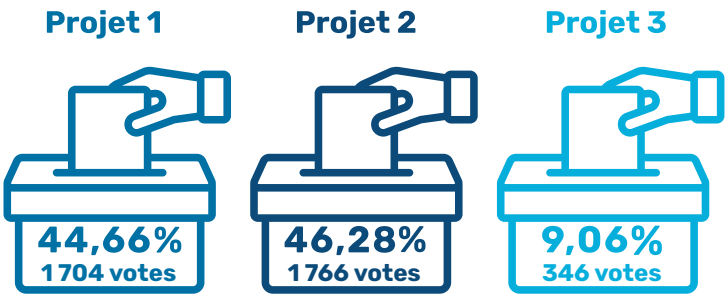

Force est de constater qu'ensemble, les projets 2 et 3, porteurs d'une même philosophie recueillent plus de 55 % des voix soit la majorité des suffrages. Ce résultat assoit l'orientation de végétalisation et de piétonnisation que l'équipe municipale porte depuis le début de son mandat. La conviction politique du groupe majoritaire étant avant toute chose de rassembler et non de diviser, il convient donc de penser à tous les publics.

La mobilisation pour le projet 1 bien qu'inférieure en chiffre au résultat des deux autres projets doit être prise en compte elle montre en effet un souhait de conserver l'accessibilité, la fluidité et la praticité notamment des déplacements automobiles et des stationnements. Faire avancer et évoluer notre commune et porter un projet commun réfléchi à partir des opinions des concitoyens tous ensemble c'est en ça qu'une consultation citoyenne est un véritable outil de progrès démocratique et c'est pour cette raison qu'elle est utilisée depuis 3 ans. La mise en place de ce qui fait la colonne vertébrale des projets 2 et 3, c'est-à-dire la piétonnisation la végétalisation, la création d'un parking derrière le bassin de rétention et la création de la voie de contournement devra donc intégrer, dans une certaine mesure, la possibilité de continuer de circuler et de stationner sur le front de mer.

Un **projet de synthèse** sera proposé prochainement au conseil municipal, dont les caractéristiques seront les suivantes :

> **La création de la voie de contournement** qui, contrairement à ce que certains voudraient vous faire croire, n'impactera ni le secteur protégé des Exals ni le massif de la Clape, mais fera simplement la jonction entre le fond de la déchetterie et l'amorce déjà existante de l'avenue des Goélands. Ce bout de voie empruntera un segment déjà bien identifié et réservé pour cela au plan local d'urbanisme depuis de très nombreuses années.

> La piétonisation du front de mer uniquement en saison estivale, de midi à 1h du matin comme actuellement. En dehors de ces périodes, les boulevards de la Douane et des Embruns resteraient ouvert à la circulation mais en sens unique dans le sens mairie annexe – camping de Pissevaches

> Le maintien et l'optimisation des parkings situés à chaque extrémité du front de mer mais également des 120 places du parking en enrobé situé à proximité de la place du Marché.

> La création d'un nouveau parking en seconde ligne.

Après validation du conseil municipal, la mise en œuvre de ce programme se réalisera par tranches, après celle de la promenade en platelage bois réalisé en 2024 et celle de la rénovation des halles en 2025.

Ce grand projet Clape au Cœur à présent défini, une version numérique définitive vous sera présentée lors des prochains vœux à la population le 26 janvier prochain. Par ce compromis, chacun faisant ainsi un pas vers l'autre nous, continuerons à cimenter notre unité, notre sens commun comme le disait Ernest Renand « l'important c'est d'avoir fait ensemble de grandes choses dans le passé et de vouloir en faire encore dans l'avenir. »

Les prochaines étapes du projet «Clape au Cœur» :

26 janvier 2024
Présentation du projet synthèse lors des vœux à la population

Courant été 2024
Inauguration de la tranche du platelage bois de la promenade du front de mer

Hiver 2024-2025
Réfection des halles de Saint-Pierre la Mer dans une architecture similaire à celle de la mairie annexe

LES EXALS : LA DIALECTIQUE DES ÉQUILIBRES

Assise sur quelque 5 200 ha de vignes, étangs, pinèdes et garrigues, notre commune est un diamant brut enserré entre nos trois entités urbaines qui, pour reprendre le vocabulaire de la joaillerie, forment les poignées de ce magnifique bijou. Les Exals font partie des joyaux qui ornent notre territoire et nous œuvrons à leur préservation.

Dans cet écrin, garantir l'équilibre entre la vie des hommes et la préservation de l'environnement constitue une des missions principales de la municipalité, avec toujours pour leitmotiv la recherche de l'harmonie.
Si l'air du temps est malheureusement à la simplification outrancière, à la réduction dichotomique des problématiques, à la stigmatisation des argumentions développées, à la revendication d'une forme alternative de méfiance, voire de défiance des élus, pour des raisons parfois inattendues d'ailleurs, le sens des responsabilités leur impose toujours de ne rien céder à la dictature de la facilité. Cette ligne directrice nécessite ainsi toujours une analyse des enjeux (souvent complexes, parfois contradictoires), des différentes solutions (jamais évidentes), et pour vos élus de prendre leurs responsabilités en connaissance de cause :

Le secteur dit des Exals, qui s'étire entre Narbonne-Plage et Saint-Pierre-La-mer, est pour partie en zone N (zone naturelle-N- et zone naturelle sauvegardée- Ns) et pour une autre en zone Urbanisable pour des Équipements d'intérêt Public (UEP).

Préserver l'espace naturel sauvegardé : une nécessité écologique

Le PLU de la commune de 2013 (en cours de révision), comme vous pouvez le constater, faisait mention, sur cette zone dite des Exals, d'un projet de création d'une nouvelle voie de liaison entre Narbonne-Plage et Saint-Pierre-La-Mer (partie hachurée rose prolongeant l'impasse des Corbières). La protection de l'environnement n'ayant pas de frontières, la municipalité a œuvré pour l'abandon de ce projet, qui aurait conduit de nombreux véhicules à traverser le site protégé des Exals sur la zone protégée (zone Ns).
En accord avec la Ville de Narbonne, ce prolongement de l'impasse des Corbières en direction de l'avenue du Canigou sera donc supprimée sur le PLU à venir.
On ne peut que se réjouir d'avoir ainsi, ensemble avec notre voisine, stoppé un projet présentant, s'il avait été réalisé, un véritable danger environnemental.

S'appuyer sur la zone constructible des Exals pour réduire les émissions de gaz carbonique sur la commune, sauver la déchetterie, et proposer de nouveaux services aux habitants

Saint-Pierre la Mer s'est construit autour d'un axe routier en forme de T renversé que définissent l'avenue de la mer, l'avenue Brossolette, prolongé par le boulevard de la Douane et le boulevard des Embruns. Dès lors, tous les flux de circulation venant de Narbonne en direction du vieux village, ainsi que tous les flux de circulation venant du village en direction de Narbonne, passaient nécessairement par le cœur de la station, générant ainsi de forts ralentissements et une pollution sonore, visuelle, et carbonique conséquente.
La piétonnisation mise en place depuis 2021 a certes permis de libérer le cœur de ville des transits automobiles, mais n'a pas résolu le problème de la fluidité et avec elle de la pollution, les flux ayant été déportés sur des axes non calibrés pour cela, tels que la rue des Gravelots, le boulevard de Bellevue, et la rue Louis Boussenard.

Suite à la consultation publique sur le projet d'aménagement du front de mer, et conformément au choix de la majorité des votants (plus de 55%), la commune va donc lancer le projet de raccordement entre l'avenue du Canigou et l'avenue des Goélands.
Cette jonction, déjà depuis longtemps amorcée en butée de l'avenue des Goélands, permettra ainsi, comme cela était prévu depuis de nombreuses années, de redistribuer les flux de circulation en périphérie de la commune plutôt qu'en son cœur, sur des axes calibrés à cet effet, à l'instar de l'avenue des garrigues. De ce fait les véhicules en provenance de Narbonne-Plage et se dirigeant vers Fleury village, ainsi que ceux venant du village en direction de Narbonne-Plage, circuleront de manière fluide sans traverser le cœur de la station. Ces axes permettront également de contourner Saint-Pierre la Mer durant les périodes de piétonnisation, lesquelles, suite à la récente consultation, ont été maintenues à la pratique actuelle, soit donc juillet et août, de 12h à 01h exclusivement. La voie qui sera créée prolongera ainsi l'avenue du Canigou, uniquement sur le secteur constructible classé en zone UEP (urbanisable pour des équipements publics) au PLU actuellement applicable (qui date de 2013).

L'emprise foncière de cette voie vient d'être acquise par la commune suite à un échange de terrains, dans le cadre de la gestion d'un risque de perte de la déchetterie de Saint-Pierre :
La déchetterie avait en effet été construite en son temps sans autorisation sur terrain d'autrui.
Cette occupation avait bien fait l'objet par la suite d'une convention de mise à disposition à titre précaire, mais celle-ci prenait fin au 08 novembre 2023. En conséquence, sans acquisition du foncier, la commune perdait la déchetterie, sans possibilité, compte tenu des contraintes réglementaires actuelles, de la repositionner sur la commune.
L'opération d'échange a été faite avec une partie du terrain municipal situé en face, de l'autre côté de la voie, terrain classé également en UEP, ceci afin que puisse y être réalisée une résidence pour personnes âgées autonomes, fortement réclamée par nos concitoyens.

La commune dispose d'un patrimoine naturel d'une richesse exceptionnelle, qu'il convient de préserver. Des dispositions européennes et étatiques garantissent ainsi un niveau de protection adapté : Zones Naturelles d'Intérêt Floristique et Faunistique (ZNIEFF), Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), zones Natura 2000 …
Tous ces dispositifs prévoient des mesures restrictives aux activités humaines, sans pour autant les interdire de manière générale et absolue, faisant ainsi la différence entre l'écologisme (qui est une perversion écologique souvent orchestrée à des fins bien différentes de la protection environnementale) et le développement durable.
Sans cela, Saint-Pierre la Mer n'aurait d'ailleurs pas connu le développement qui est le sien, et l'ensemble des habitations situées au-dessus du boulevard Brossolette, du boulevard de la Douane, et du boulevard des Embruns, n'auraient pu être construites.

La démarche de protection de notre environnement mérite un engagement responsable et sincère, et ne saurait servir de prétextes pour satisfaire les intérêts bien plus personnels.

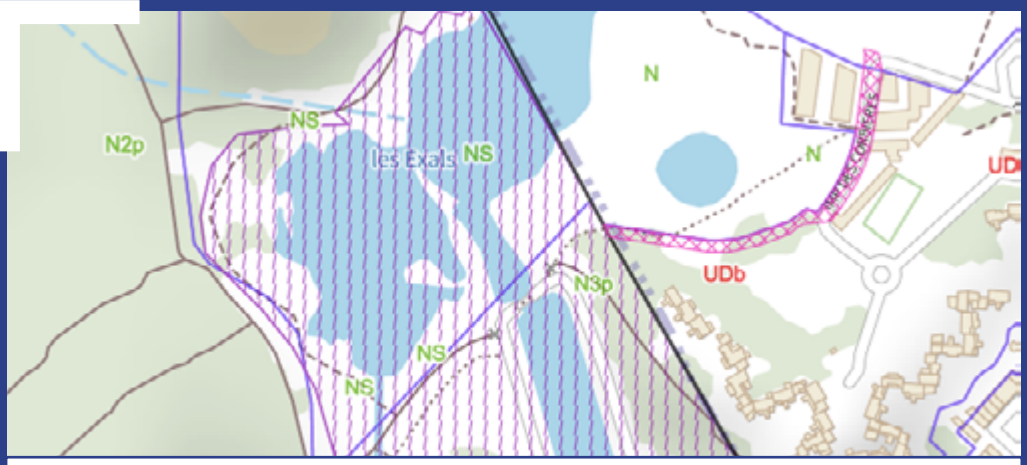

Le projet de raccordement non retenu car il comprenait un passage en zone naturelle sauvegardée (NS) avec, par conséquent, des effets néfastes pour l'environnement et ce milieu protégé.

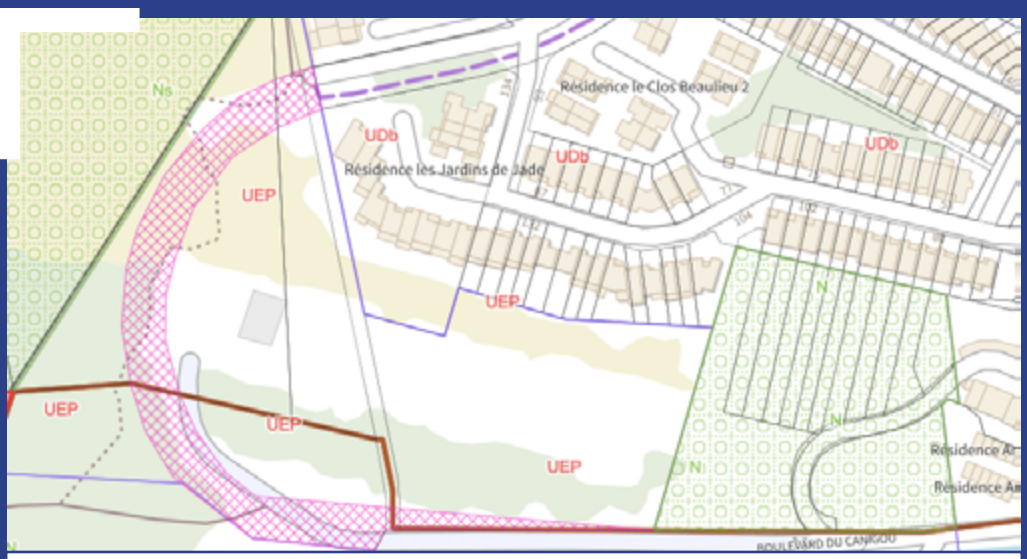

Le projet de raccordement retenu qui évite la zone naturelle sauvegardée (NS) et s'inscrit dans la zone urbanisable pour des équipements d'intérêt public (UEP).

FESTEJADA 2023 : UNE ÉNERGIE DÉBORDANTE

Du 4 au 6 août derniers, le stade de la Condamine a vécu l'effervescence de la 32ème édition de la *Festejada*.

La *Festejada* a embrasé le stade de la Condamine, en proposant aux visiteurs 3 rendez-vous festifs.
Du début de soirée jusqu'au bout de la nuit, les commerçants et les associations locales se sont activés pour proposer aux spectateurs un large choix de plats et de boissons.

Côté musique, les trois nuits de fête ont été rythmées par la ferveur des groupes locaux, têtes d'affiche et des DJ talentueux. En effet pour les premières parties la part belle a été faite à la scène locale avec ***Les Guindes & cuivrailles, les Gafa'Rocks* et *Hurricane*.**
Le vendredi soir c'est le groupe de pop-rock électronique français ***Hyphen Hyphen*** qui a livré une prestation époustouflante. Ils ont fait honneur à leur Victoire de la musique « Révélation scène » remportée en 2016 grâce à un show dynamique, orchestré par leur chanteuse Santa. Le groupe de rock festif ***Les Yeux d'la tête*** a, quant à lui, animé la soirée du samedi soir. Ces adeptes du swing, du *dancefloor* et de la chanson française ont su conquérir la scène pérignanaise. Enfin le dimanche, **Eddy Bena** a célébré le grand Johnny Hallyday avec un spectacle dédié au taulier. Les soirées ont connu leur apogée avec les **DJ Jerry Wallis et les frères Rayz** qui ont pris le relais des vedettes pour prolonger le plaisir des Pérignanais.

Il est à noter que, comme pour l'édition précédente, des bus ont été mis en place pour assurer le retour en toute sécurité des spectateurs venus de Saint-Pierre la Mer. Pour cette dernière édition, une navette pour les Cabanes de Fleury a été déployée pour les mêmes raisons.
Un immense merci aux artistes, associations, aux vignerons et agents municipaux pour leur participation, sans laquelle la *Festejada* n'existerait pas.

SEICHE A LA ROUILLE

SEPTI BIKER
D'OC
DFFD
Estrella Galicia

FESTIVITÉS DE LA SAINT MARTIN : LA FÊTE AU VILLAGE À TOUT ÂGE

Les traditionnelles festivités de la Saint Martin ont battu leur plein au mois de novembre, avec quatre rendez-vous culturels adaptés à toutes les générations

Une ouverture rock 'n' roll

La fête du village, comme c'est le cas depuis quelques années, s'est ouverte avec la soirée des ***Enfants du Rock en Pérignan***. Trois concerts se sont enchaînés, le 04 novembre dernier. Ainsi ***Bernard et son orchestre*** et ***les Gafa'rocks***, deux groupes issus de l'école de musique municipale, ont assuré la première partie de l'événement. ***L'orchestre Abyss*** a ensuite pris place sur la grande scène du Hangar pour reprendre des grands classiques du rock afin de clôturer cette belle soirée. Les amateurs du genre ont pu se restaurer et se désaltérer sur place grâce aux associations (Les Cruchins de Tarabrass, la Dianette et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers) et au restaurant *d'Ici & d'ailleurs*.

Dragon et magie, le cocktail parfait pour l'émerveillement

La soirée du 10 novembre était dédiée au jeune public, avec le spectacle de magie ***La légende du dernier dragon***, proposé par Kévin Mystère. Des centaines de petits spectateurs, aux yeux ébahis, ont pu suivre les aventures de Tempête, la dernière femelle dragon, poursuivie par le Roi des glaces qui souhaite en faire son trophée.

Une soirée DJ qui a mis le feu au Hangar

La nuit du 11 novembre a été le théâtre d'un nouveau concept proposé par le service animation de la commune ; la ***Hangar music party***. Il s'agissait d'une soirée DJ divisée en deux parties. De 20h à 23h avait lieu un apéro dansant proposé par les associations de la commune(le CEP, l'AJP et le restaurant d'Ici & d'ailleurs), au son de **DJ Cuomo** qui a su satisfaire les goûts musicaux de tout le monde avec des airs allant des années 80 à aujourd'hui.
Puis à 23h la nuit s'est clôturée avec le *DJ show* des **Frères Rayz**, les chouchous de la *Festajada*.

Du Molière à la sauce actuelle

La fête du village a tiré son rideau avec la représentation du spectacle ***Bourougnan speaks Molière*** par **Daniel Villanova**. À l'instar de l'illustre dramaturge, Daniel Villanova dresse une satire de la société actuelle avec un humour précis qui a fait mouche auprès du public pérignanais.

SAINT-PIERRE LA MER : L'ART S'EXPOSE EN BORD DE MER

La culture, un des fers de lance de la municipalité a, cette année encore été mise à l'honneur à St pierre la mer.

La salle d'exposition de Saint-Pierre la Mer, place Vergnettes, a connu, une valse d'artistes plus talentueux les uns que les autres. Artistes aux multiples facettes qui ont animé ce lieu culturel, ouvert à tous, du 1er avril au 30 septembre.

Les Pérignanais, les touristes et autres amoureux de Saint-Pierre la Mer ont pu admirer le travail de ces passionnés d'art. La fréquentation de ce lieu ne cesse d'augmenter grâce à la qualité des œuvres proposées et la disponibilité des artistes.

Au-delà d'offrir une visibilité du travail des artistes, Christine Charpentier, adjointe au maire déléguée à la culture s'est donnée pour mission de permettre à tous d'accéder à la culture et de faire de Côte Indigo un haut lieu culturel.

Merci aux artistes de la saison 2023 :

Gérard Bret - Stéphane Berdy
Claudie Auran - Christine Montagné
Mariette Peter - Bénédicte Delattre
Paulette Deguinguand - Rosy Mellal
Nicole Charpentier - Maryse Barbara
Michèle Gounot - Henriette Tena Brugalla
Jean-Marie Romain - Erik D'Imperio
Chantal Gres - Andrée Beroud Gois
Dany Arnaud - Rosemary Constentin
Raymond Juan - Monique Gélis

Vous souhaitez exposer en 2024 ?

Vous êtes artiste et souhaitez exposer à la galerie de Saint-Pierre la Mer ?

Prenez contact avec Marie-Line Chet :

mlchet@communefleury.fr

"PAROLES D'ÉLUE"

La culture n'est pas réservée aux nantis. Elle doit être accessible à tous. Avec l'aide, des artistes, de notre médiathèque, de notre école de musique et école d'arts plastiques, ainsi que des intervenants dans nos écoles, elle commence à régner un peu plus sur notre commune. Que chacun se prenne le droit de pousser les portes de la culture et de s'en octroyer ses bienfaits.

- Christine Charpentier, 7ème adjointe déléguée à la culture

QUI LIT TOUT PETIT, LIT TOUTE SA VIE

L'automne a été animé pour la Médiathèque Guillaume Apollinaire, entre opérations et spectacles, les tout-petits ont eu la joie de découvrir le livre de manière ludique.

Un couffin pour les bébés lecteurs

Un appel à projet avait été lancé par la Bibliothèque Départementale de l'Aude (BDA) pour promouvoir les bienfaits de la lecture des plus petits. Le projet de la Médiathèque de Fleury ayant été retenu, la BDA a entièrement financé ce dernier, à savoir un ensemble de **40 livres et jeux présentés dans un sac dépliable** destiné aux plus jeunes lecteurs **d'une valeur de plus de 400 euros**. Il s'agit en fait de familiariser les bébés avec les livres en leur faisant manipuler, en leur montrant les couleurs, les formes, les textures, en leur faisant tourner les pages, en passant tout simplement un moment de plaisir entre adultes et tout-petits. Ce couffin et ses livres sont consultables sur place à la Médiathèque sur simple demande des parents, enseignants, Atsem, assistantes maternelles, crèches, relais petite enfance ...

Opération *Premières pages 2023*

Conscients de l'importance de la lecture chez les plus jeunes, la CAF, la MSA et le Département de l'Aude organisent depuis plusieurs années l'***opération Premières pages*** et offrent à tous les bébés nés en 2022, leur premier album jeunesse. Les parents concernés reçoivent à leur domicile les informant qu'ils peuvent retirer le livre dans une médiathèque proche de chez eux. Pour les familles concernées, la Médiathèque de Fleury participe à l'opération et il est possible de venir retirer l'album «Petits pas» dans ses locaux aux jours et heures d'ouverture au public sur présentation du courrier de la CAF.

Fête du Conte et de l'imaginaire

Le spectacle proposé par la Médiathèque du Grand Narbonne dans le cadre de ***La Fête du Conte et de l'Imaginaire***, a réuni au Hangar une centaine de personnes ravies d'avoir pu assister à la pièce jouée par la ***compagnie Drôles de Zoizeaux***, *Le moule de la poule c'est l'œuf !*

Animations à venir :

> Mercredi 13/12 : Spectacle enfants avec Marion Calas, conte Le voyage de Grand Ours
14h30 et 16h30 | Médiathèque

> Vendredi 26/01 : Récital Véronique Sanson interprété par Barbara Bonge
18h30 | Médiathèque

Réservations/inscriptions obligatoires au 04 68 33 99 26

Fermetures :

Des fermetures exceptionnelles sont prévues au mois de décembre

> Samedi 16 décembre

> Vendredi 22 décembre matin

> Mercredi 27 décembre matin

L'ESCALIER DE SAINT-PIERRE COMMENCE À SE TENIR À CARREAU

L'escalier de Saint-Pierre la Mer, situé en contrebas de la Poste, a commencé à se parer de ses nouvelles couleurs grâce aux carreaux récoltés et à l'œil d'artiste de Marie Cambou.

Après le parc Güell de Barcelone, l'escalier Selarón de Rio, il y aura les marches de Saint-Pierre la Mer
Le projet artistique participatif concernant les marches de Saint-Pierre la Mer devient enfin concret, après une année passée à récolter les carreaux des voyageurs de passage sur la commune. Pour rappel, la municipalité souhaitait habiller cet escalier à l'instar de celui de Selarón au Brésil, en y intégrant des faïences offertes par des touristes et des Pérignanais. Cette action a pris vie, en novembre dernier, avec l'artiste plasticienne Marie Cambou qui a imaginé et réalisé une fresque autour du thème du voyage en mer. Cette Pérignanaise a choisi ce sujet afin de mettre en valeur les personnes qui ont partagé leur souvenir de destination en offrant leur carreau. À travers l'œuvre de Marie Cambou vous pourrez reconnaître les marqueurs de notre territoire, à savoir la plage, la mer, le soleil et la garrigue. La partie droite de cet escalier sera terminée durant l'hiver, le reste de la fresque prendra forme dans les mois à venir.

La municipalité tient à remercier les donateurs, Marie Cambou, aidée par Éliane Mollard, ainsi que les services techniques qui vont permettre à ce projet artistique de devenir la prochaine curiosité touristique de la commune.

Chaque carreau compte et conte

La dimension participative de ce projet réside dans le fait que tout un chacun peut apporter son «carreau» à l'édifice pour laisser une trace sur la commune. Afin de continuer la fresque en cours vous pouvez toujours déposer un bout de faïence en Mairie annexe.

Bien sûr il faut que votre carreau ait un intérêt artistique, qu'il soit chargé d'histoire ou évoque l'une de vos destinations de voyage. Le but étant de former un ensemble hétéroclite et harmonieux.

Ainsi si vous voulez marquer le projet de votre empreinte n'hésitez pas à déposer votre carreau souvenir en Mairie annexe pour le retrouver sur la fresque.

UN VENT NOUVEAU POUR L'AJP, AVEC L'ARRIVÉE D'UNE ANIMATRICE

L'Association de la Jeunesse Pérignanaise a enregistré, courant du mois d'octobre, l'arrivée d'Amélie Sans en tant qu'animatrice.

2023 c'est de nouveaux locaux et une nouvelle animatrice pour l'AJP
Les deux présidents de l'AJP, Mathieu Bergé et Victor Escanez, ont officialisé l'arrivée d'**une nouvelle animatrice en la personne d'Amélie Sans**. La jeune femme est ainsi chargée de l'accueil des jeunes Pérignanais âgés de 11 à 18 ans et désireux d'occuper leur temps libre autrement que chez eux. Pour rappel, l'AJP vise à développer la personnalité de chacun dans la convivialité, en favorisant l'ouverture au collectif, au monde, aux idées, afin de devenir citoyen actif et responsable d'une communauté vivante. L'association promeut également la pratique sportive, culturelle et artistique au travers de son programme d'animations. Enfin Amélie accompagne aussi nos jeunes collégiens et lycéens dans leur scolarité en proposant une aide aux devoirs sur les jours d'ouverture.
L'AJP dispose, depuis l'an dernier, de nouveaux **locaux situés Chemin des Cayrols à Fleury d'Aude** (derrière la piscine municipale). Dans cet écrin de 180m² idéalement situé au cœur du village, nos jeunes Pérignanais auront de quoi s'occuper, bien aiguillés par Amélie.

Les locaux de l'AJP sont ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 15h30 à 18h15. Les mercredis, les locaux sont ouverts de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (idem pour les vacances scolaires hors jours fériés). Pour toutes demandes d'information **vous pouvez contacter l'association par mail : ajp.fleuryaude@orange.fr ou par téléphone : 04 68 41 43 75**. L'AJP est aussi présente sur Facebook (AJP Fleury d'Aude) et sur Instagram (@ajp_fleury).

"PAROLES D'ÉLU"

Je souhaite la bienvenue à Amélie au sein de l'AJP. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour cette association qui œuvre pour la jeunesse de notre commune. En presque 30 ans d'existence, l'AJP a vu passer de nombreux Pérignanais dans ses locaux, l'engagement de ses dirigeants et l'arrivée de cette nouvelle animatrice permettent ainsi de perpétuer les valeurs de l'association axées sur l'éducation, la culture et le sport.

- **Antony Javegny, conseiller délégué à la jeunesse, à la vie associative et au sport**

LE DEVOIR DE MÉMOIRE PERDURE AVEC LES JEUNES GÉNÉRATIONS

Au-delà de commémorer les morts pour la France, ce 11 novembre a eu pour symbole une transmission de l'importance du Devoir de Mémoire entre les différentes générations.

Dans un protocole orchestré par Jacques Puech, Président des ACVG de Fleury d'Aude et Jean-Claude Fridrich, Président du Souvenir Français, la commune a rendu hommage à ses morts le samedi 11 novembre dernier. Dans le cortège qui a fait halte aux trois monuments aux Morts pour des dépôts de gerbes, les observateurs ont pu remarquer une foule importante avec de nombreux enfants. En effet des élèves de l'école primaire André Malraux du village ont été conviés à prendre part à la cérémonie, pour notamment déclamer un poème et procéder à l'appel des morts. À l'initiative des associations patriotiques de la commune, deux élèves, Leïla Santacatalina et Laora Pramotton, ont été récompensées d'un diplôme d'honneur en reconnaissance de leur participation, tout au long de l'année, aux cérémonies du Devoir de Mémoire. Ce titre leur a été remis en main propre par Pascal Moro, 1er adjoint au Maire, et Jacques Puech.

Les jeunes générations étant également représentées par la section des jeunes sapeurs-pompiers, présente dans les rangs du cortège. Ces adolescents, âgés entre 11 et 18 ans, effectuent un premier pas dans le monde des sapeurs-pompiers. Ils sont initiés au secourisme et à la lutte contre l'incendie, pratiquent des activités sportives tout en développant un véritable esprit de solidarité, de civisme et d'altruisme. Et cet esprit se retrouve également dans leur participation aux différentes cérémonies patriotiques.

Nul doute que sur la commune le Devoir de Mémoire perdurera encore longtemps aux vues des engagements pris par les associations et la municipalité.

Pompiers : le calendrier 2024 est arrivé

Comme chaque année, les sapeurs-pompiers de notre commune ont entamé leur tournée, afin de proposer aux foyers pérignanais leur traditionnel calendrier.
Les bénéfices de cette opération traditionnelle, dont le prix est libre, permettront de continuer à faire vivre le réseau associatif de notre caserne.
Il vous est demandé de réserver le meilleur des accueils à ces héros du quotidien qui ont besoin de nous autant que nous avons besoin d'eux .

MARATHON CÔTE INDIGO : LA SECONDE ÉDITION EST EN ROUTE

Après une édition qui a rassemblé plus de 2 000 coureurs, les paysages de la Côte Indigo vous donnent rendez-vous pour la deuxième édition qui aura lieu les 20 et 21 avril 2024.

Le Marathon Côte Indigo ou l'exploit sportif pour tous
Comme pour l'édition précédente, l'accent a été mis sur l'accessibilité à un maximum de coureurs. Un **5km**, un **10km** et un **semi-marathon** et un **marathon** sont donc de nouveau au programme de ce rendez-vous sportif. La nouveauté pour 2024 est **un parcours de randonnée** (marche nordique) pour profiter davantage des sublimes décors qu'offre la Côte Indigo, entre terre et mer. **Une course enfant** vient également s'ajouter pour que les plus jeunes athlètes puissent, eux aussi, profiter de la manifestation.
Enfin les parcours du marathon et du semi ont été repensés suite aux retours des participants de l'édition 2023. Des tracés qui sont de ce fait devenus davantage roulants en prenant en compte le dénivelé et qui facilitent la fluidité des courses.
Il est à noter que pour chacune des courses il est obligatoire de fournir un certificat médical.

Rejoignez l'aventure du Marathon Côte Indigo
Afin d'assurer un confort optimal pour les coureurs, l'équipe organisatrice est à la recherche de bénévoles pour la manifestation. Lors des différentes courses, ces volontaires auront un rôle primordial sur des tâches telles que la sécurité des participants (signaleurs), la tenue des points de ravitaillement ou la remise des dossards. À ce titre les organisateurs sont à la recherche d'une centaine de bénévoles désireux de prendre part à l'aventure. Une soirée visant à renforcer la convivialité et la cohésion entre organisateurs et volontaires aura lieu en amont du Marathon Côte Indigo. Pour être bénévole toute personne majeure peut prendre contact avec l'organisation à l'adresse suivante : **benevolescoteindigo@gmail.com**.

La Côte Indigo vous donne donc rendez-vous sur la ligne de départ, les 20 et 21 avril prochains pour la seconde édition de son marathon. Toutes les informations et les inscriptions sont sur le site officiel : www.marathon-coteindigo.fr

LES PARCOURS :

> Départ et arrivée : Saint-Pierre la Mer
> Horaire de départ : 20/04 - 16h30
> Dénivelé : 20m D+
> Âge minimum : 14 ans | Ouvert aux marcheurs
> Tarif d'inscription : 8€

> Départ et arrivée : Saint-Pierre la Mer
> Horaire de départ : 20/04 - 18h00
> Dénivelé : 40 m D+ | Boucles à parcourir: 2
> Âge minimum : 16 ans
> Tarif d'inscription : 13€

> Départ et arrivée : Saint-Pierre La Mer
> Horaire de départ : 21/04 - 10h00
> Dénivelé: 40m D+
> Âge minimum : 18 ans
> Tarif d'inscription : 20€

> Départ et arrivée : Saint-Pierre la Mer
> Horaire de départ : 21/04 - 8h30
> Dénivelé: 148 D+
> Âge minimum : 20 ans
> Tarif d'inscription : 40€

> Départ et arrivée : Saint- Pierre la Mer
> Horaire de départ : 21/04 - 10h05
> Dénivelé: 60m D+
> Âge minimum : 16 ans
> Tarif d'inscription : 13€

LES VACANCES DE LA TOUSSAINT, C'ÉTAIT TOUT UN CINÉMA

Du 23 octobre au 3 novembre, les enfants présents à l'ALSH ont eu des vacances axées sur le cinéma.

1ère semaine : silence ça tourne !

Pour l'année 2023-2024, l'équipe d'animation de l'ALSH a décidé d'orienter le projet pédagogique autour des différentes formes d'art. C'est donc naturellement que les vacances d'automne ont tourné autour du 7ème art, à savoir le cinéma.

Lors de la première semaine les enfants inscrits ont donc pu partir au festival *La Voix d'étoiles* à Leucate pour découvrir notamment le monde du bruitage et du doublage au travers de différents ateliers, projections et expositions. Le reste de la semaine, nos jeunes Pérignanais ont fait jouer leur imagination dans des ateliers créatifs autour du cinéma comme avec la conception de leur propre affiche de cinéma ou bien la fabrication de leur étoile à poser sur Hollywood boulevard.

2ème semaine : même pas peur !

La seconde semaine des vacances a fait la part belle à l'événement phare de cette période : Halloween. Et il est peu dire que nos petits monstres s'en sont donné à cœur joie ! Entre jeux effrayants, fabrication de citrouille en tissu ou encore histoires qui font peur, nos jeunes Pérignanais et nos animatrices ont transformé le Clae en manoir de l'épouvante. Des sorties sur le territoire et des jeux sportifs sont venus compléter ce programme d'animations concocté par l'équipe de l'ALSH.

Pour rappel, les inscriptions pour les différentes vacances se font en ligne sur le Portail famille ou par téléphone au 04 68 46 61 40, sur une période définie à peu près un mois avant. Les modifications et annulations se font une semaine à l'avance. Les tarifs sont variables selon le quotient familial, la facturation se fait à l'heure et il existe la possibilité d'inscrire l'enfant à la demi-journée avec ou sans repas.

BE KIND

NEXT2
LEVEL

©Sandrine Augsburger

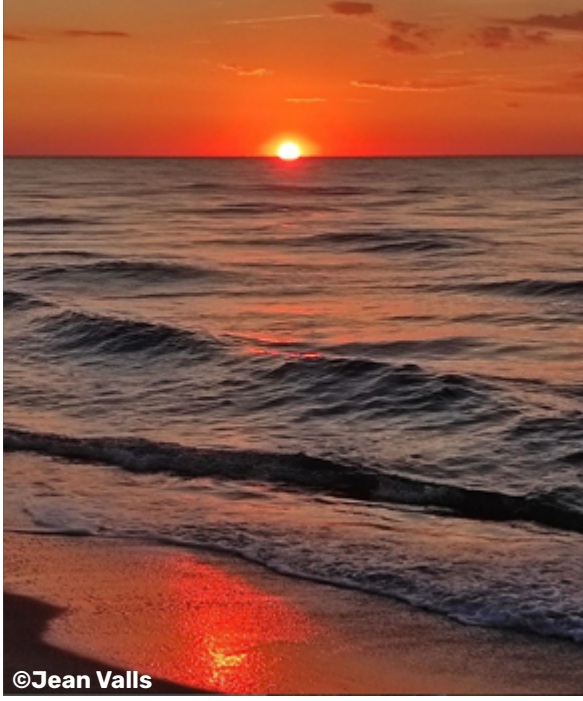
©Jean Valls

CÔTE INDIGO
HORS CADRE

Instagram est un réseau d'images, où depuis plus d'un an maintenant, vos photos, toutes plus belles les unes que les autres, se retrouvent sous le #CoteIndigo.
Chaque semaine, nous veillons, et retrouvons vos pépites immortalisées le temps d'un week-end, d'une soirée, d'un café... Bref, d'un bon moment passé en Côte Indigo.
Voici un panachage des photos que vous avez le plus likées ces dernières semaines.
Pour découvrir le reste, rendez-vous sur le compte @cote_indigo.

©celedo1605

©Dokuma Kitano

©La petite Villa de St Pierre

PERMIS DE CONSTRUIRE : UN POUVOIR CONTRAINT POUR LE MAIRE

En matière de permis de construire, le rôle du Maire consiste à confronter le projet des pétitionnaires avec l'ensemble des règles qui s'imposent à la commune.

Le Maire doit se poser les question suivantes :
> Le projet contrarie-t-il des dispositions du code de l'urbanisme ?

> Le projet est-il compatible avec les règles du Plan Local d'urbanisme de la commune ?

> Le projet respecte-t-il les prescriptions du Plan de Prévention des Risques Naturels ?

> Le projet est-il en contradiction avec d'autres réglementations ?

L'idée que le Maire aurait tout pouvoir d'appréciation en opportunité est une idée reçue.

Parfois se pose pourtant des questions subjectives, qui touchent par exemple à l'esthétisme des constructions.
À cet égard, le code de l'urbanisme, dans son article R111-27, précise : « le permis de construire peut être refusé, ou n'être accordé que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions, par leur situation, leur architecture, leurs dimensions ou l'aspect extérieur des bâtiments ou ouvrages à édifier ou à modifier, sont de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales ».

Or cet article ne peut être utilisé que pour défendre une atteinte manifeste à un site naturel ou urbain présentant un intérêt particulier, et non pour défendre des intérêts privés voisins.

Ainsi en a jugé le Conseil d'État dans un arrêt de principe du 13 juillet 2012, en précisant que « les dispositions de cet article excluent qu'il soit procédé (…), pour apprécier la légalité des permis de construire délivrés, à une balance d'intérêts divers en présence, autres que ceux visés à l'article R111-27 » (CE 13/07/2012, 6ième et 1er sous-sections réunies, 345970)

Plus récemment, par jugement du 29 novembre 2018, le tribunal administratif de Lyon a confirmé cette interprétation en validant un permis accordé pour la construction d'un immeuble d'habitation faisant ombrage à une maison voisine, bâtie selon des principes architecturaux bioclimatiques.

On peut regretter que le Maire ne dispose pas de davantage de pouvoir en la matière, évidemment … Mais qu'en serait-il de l'égalité devant la Loi si le Maire pouvait décider d'accorder ou refuser tel ou tel permis de son propre chef sans s'appuyer sur aucun texte ?

AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND : DES TRAVAUX D'UNE PIERRE DEUX COUPS

L'avenue François Mitterrand, porte d'entrée principale de Fleury, est un point névralgique en termes de sécurité routière et également en ce qui concerne les écoulements pluviaux. C'est donc pour améliorer ces deux points que des travaux ont été opérés en novembre.

Sans compter le fait que cette avenue soit fortement fréquentée, y compris par des poids lourds et les transports publics, cette longue ligne droite est propice à la prise de vitesse de nombreux automobilistes.
Elle est également le réceptacle des ruissellements non canalisés dans des réseaux pluviaux, provenant tant du bassin-versant du moulin que de celui des Cayrols. Afin de répondre à ces deux enjeux, la municipalité a fait le choix d'un aménagement audacieux : deux plateaux traversants et pas moins de 10 nouveaux branchements au réseau pluvial.

Pourquoi ces dispositifs de plateaux traversants ?
> Pour résoudre un problème de vitesse excessive

> Parce que le dispositif existant de lutte contre la vitesse, qui était un feu dit récompense, n'était pas respecté et était insuffisant pour limiter la vitesse

> Parce que les dispositifs de type « feu récompense » ne sont plus autorisés par la réglementation

> Parce qu'aucun autre dispositif destiné à contraindre les véhicules n'était possible, en dehors de stop, dont la multiplication n'aurait pas manqué d'entraîner un non-respect systématique par ceux-là mêmes qui ne respectent pas les vitesses en zone urbaine

Pourquoi ces dispositifs de plateaux traversants, non seulement n'aggraveront pas la vulnérabilité, mais la réduiront au contraire ?
> Parce qu'en 2019 la municipalité a créé un réseau pluvial sur la rue des écoles, qui permet de drainer une partie des eaux de ruissellement venant des Cayrols

> Parce que sur l'avenue François Mitterrand nous mettons en place les dispositifs suivants, en prenant soin de partager les eaux entre nos deux exutoires (Grimal et ruisseau du Bouquet). Le plateau situé au niveau de la rue du bouquet ne compte pas moins de 6 nouveaux branchements sur les réseaux afin d'avaler les eaux de surface. Il y a également eu la création d'une bouche pluviale de chaque côté (soit 2) avant le plateau en direction de Salles d'Aude, une raccordée sur le fi800 se déversant plus loin dans le Grimal, l'autre se déversant dans le fi300 se déversant dans l'aqueduc. Ces travaux ont mis en place une canalisation ouverte avec grilles sur toute la longueur, traversant le plateau sur sa longueur, avec 3 branchements sur le fi800 se déversant plus loin dans le Grimal. Enfin une bouche pluviale a été installée sur la rue du Bouquet et a été branchée sur l'aqueduc et une autre a été placée sur le trottoir côté salle des fêtes, raccordée sur le fi800.
Le plateau situé au niveau de la rue de Font Laurier compte, quant à lui, 4 nouveaux branchements comprenant l'agrandissement d'une bouche et la création d'une bouche supplémentaire en butée de la rue, raccordée sur le fi800 devenu fi1000. Les travaux ont également permis la création de deux bouches (dont une double) en montée du plateau traversant, raccordée sur le fi1000.

> Parce que les travaux de l'avenue du Stade en 2024 vont permettre de créer un réseau pluvial supplémentaire : ces eaux ruisselaient jusqu'alors jusqu'à la rue François Mitterrand

> Parce que les travaux de l'avenue de Valmy en 2025 vont permettre de créer un réseau pluvial qui captera une partie des eaux qui se déversaient jusqu'alors dans la rue de la Poste. Ce réseau sera raccordé au niveau de l'avenue des Barons de Pérignan et se déversera dans le bassin de rétention de la rue Marius Suzanne.

Il restera ensuite, dans le cadre de la révision en cours du PLU, à envisager un bassin de rétention qui temporisera les écoulements du bassin-versant du moulin, permettant ainsi de réguler les apports.

TRIBUNE LIBRE

Tribune Libre est un espace réservé à l'expression des groupes politiques qui composent le conseil municipal selon les dispositions du code général des collectivités territoriales et soumis au respect de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse dans sa version consolidée au 19 novembre 2008. Les modalités d'attribution de cet espace sont fixées par un règlement approuvé par le conseil municipal. Les articles de cette rubrique sont écrits sous la responsabilité de leur auteur et n'engagent pas celle du directeur de la publication en cas de poursuites judiciaires.

PRÉSERVER ET EMBELLIR

Un décret de 1973 définit les limites de la clape. Il a permis le développement de Saint Pierre la Mer jusqu'aux maisons en lisière du massif, et permettra de réaliser la jonction entre l'avenue du Canigou et des Goélands, plébiscitée à 55% et à plus de 65% par 2 récentes consultations publiques. N'en déplaise au Président d'une nouvelle association opposée à ce raccordement, qui, jusqu'à très récemment encore, était aussi Trésorier d'un club de foot interdit cette année d'infrastructures sportives et privé de subvention par la municipalité, du fait de ses 20 matchs de suspension par le district et de sa récente condamnation pour menace de mort sur un élu. N'en déplaise aussi au Vice-Président de cette association, qui était également acheteur malheureux d'une maison préemptée par la commune et devenue depuis la maison de santé ! Coïncidences ?

ENSEMBLE POUR L'AVENIR

Tribune non transmise

RASSEMBLER POUR AGIR

Le bilan de mi-mandat fait apparaître, le bon sens, une bonne gestion et la réalisation de projets électoraux. Tout cela nécessite d'anticiper, de s'adapter pour coller aux évolutions conjoncturelles, économiques, écologiques.

J'ai acté l'ouverture d'esprit du maire et du conseil municipal pour m'intégrer aux différentes réflexions sur les projets et sur les décisions concernant la vie de la commune et l'intérêt général.

« Seul on va vite, ensemble on va plus loin »

Pour RPA

AM Beaudouvi

UNE AIDE À LA RÉHABILITATION DE LOGEMENTS VACANTS

Afin de lutter contre la dévitalisation des centres anciens, des aides ont été mises en place à l'attention des propriétaires de logements vacants.

Le Grand Narbonne a engagé sur son territoire en partenariat avec l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat), le Département et la Ville de Narbonne, un Programme d'Intérêt Général pour la période 2023-2025.

Ce programme vise notamment à encourager la réhabilitation des logements vacants des centres anciens par le biais de subventions incitatives aux travaux.
Ainsi les propriétaires de logements vacants qui engagent des travaux de réhabilitation dans le but de louer leur logement (à l'année) peuvent bénéficier de subventions conséquentes pouvant aller jusqu'à 65% du montant HT de l'ensemble des travaux de réhabilitation. En contrepartie des aides, le propriétaire s'engage à conventionner son logement avec l'Anah pendant 6 ans dans le cadre du dispositif Loc Avantage qui permet aussi de bénéficier d'une réduction d'impôts.

Pour toutes précisions vous pouvez contacter la Maison de l'Habitat du Grand Narbonne :
> 04 68 65 41 68 (le matin)
> habitat@legrandnarbonne.com

Véronique Berchet à la Maison de l'Habitat explique aux porteurs de projet les conditions d'obtention des aides et les accompagne dans la constitution de leur dossier de demande de subvention.

Le PIG du Grand Narbonne intervient également pour l'adaptation des logements des personnes âgées et/ou handicapées et la lutte contre l'habitat indigne.

LE BUS SCOLAIRE ÉQUIPÉ D'UN FILM ANTI CHALEUR SOLAIRE

Les épisodes caniculaires de ces dernières années nous incitent à mettre en place des solutions pérennes, pour le confort de tous.

À l'instar de Laure Senmartin qui a équipé, l'année dernière, le restaurant scolaire de films anti UV et anti chaleur, la même technologie écologique et économique a été installée, cet été, pour l'isolation thermique du bus municipal. Il s'agit de la pose d'un film anti chaleur solaire sur l'ensemble des vitres du véhicule, à l'initiative de Xavier Chacon, conseiller délégué à la mobilité et aux transports.

Comme son nom l'indique, ce dispositif empêche les déperditions thermiques en agissant comme une protection solaire. L'efficacité de ce filtre est telle que la température peut-être réduite de 10 degrés. De ce fait l'habitacle du bus est mieux isolé et sa température ambiante est bien plus adaptée au confort de nos petits Pérignanais et des autres usagers en période de canicule.

"PAROLES D'ÉLU"

La commune a la chance de posséder un bus qui permet aux écoles, au Clae et aux associations de faire de nombreuses sorties. En qualité d'élu à la mobilité et aux transports , j'avais à cœur d'améliorer le confort à l'intérieur du bus, et plus particulièrement durant les fortes chaleurs. La pose de films anti chaleur et anti UV a été réalisée avant la saison estivale 2023. Les bienfaits se sont fait ressentir dès les premiers jours de l'utilisation du bus ainsi paré. Petits et grands ont pu apprécier et profiter de ce nouveau confort thermique.

- Xavier Chacon, conseiller délégué à la mobilité et aux transports

AGENDA

Mercredi 13 décembre 14h30	**Spectacle pour les enfants avec Marie Calas** **Entrée gratuite** **Inscription obligatoire : 04 68 33 99 26**	**Fleury Village Médiathèque**
Jusqu'au 20 décembre	**Récolte de jouets solidaire - Agence EIC** **avec l'association les Tamaritiens de Coursan** Si vous avez des jouets en bon état, pensez à ces petits lutins et venez les déposer directement au sein de l'agence EIC Immobilier. **L'agence vous accueille de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le samedi de 09h00 à 12h00 ét de 14h00 à 16h00.**	**Fleury Village Agence EIC 10, bd de la République**
Samedi 16 décembre 10h45	**Cérémonie de la Sainte Barbe** **par les Sapeurs-Pompiers de Fleury d'Aude**	**Fleury Village Hangar**
15-17 décembre	**Stage de chant traditionnel occitan** **par l'association en Compagnie de Zoé avec Anne Enjalbert** **Rens : encompagniedezoe@gmail.com / 07 50 60 10 42**	**Saint-Pierre la Mer Base des loisirs**

Magic Noël

Du 21 au 24 décembre
Marché de Noël

Du 21 au 24 décembre 2023, le cœur de Fleury d'Aude se transforme en marché de Noël gourmand et festif, pour les petits et pour les grands !

Des chalets gourmands avec vins, bières et spécialités locales pour entamer les festivités comme il se doit, spectacles de noël et parades lumineuses pour en prendre plein les yeux, concerts festifs pour la bonne humeur, sans oublier les rendez-vous avec le Père Noël !

Jeudi 21 décembre

Ouverture des chalets gourmands dès 16h00

> 19h00 à 22h00 : Ouverture des festivités avec le concert haut en couleur de **la French Teuf**. À travers des reprises variété, pop, rock, années 80 et festives originales et étonnantes, le public sera embarqué dans un univers interactif, de sorte qu'il fera partie intégrante du spectacle.

Tout public - Place Jean Moulin

Vendredi 22 décembre
Ouverture des chalets gourmands dès 16h00

> 18h00 : La fanfare de Noël lumineuse Canelle débarque dans le cœur du vieux village.

> 18h00 : Le Père Noël sera dans son chalet, c'est le bon moment pour aller se faire prendre en photo et lui dire que vous avez été très sages cette année.

> 19h00 à 22h00 : Le grand concert de Noël avec **Cartoon Machine**. Cartoon Machine est un groupe héraultais indépendant créé par Angel Laffargue et Florian Martinez (ex-Goulamas'K) puis rejoints par Geoffroy Hadjadj (ex-Kimbala) et Leny Marin (ex-Sarcasm).
Quatuor déjanté, ils reprennent les grands classiques de nos dessins animés favoris en Rock, Punk, Reggae …

Tout public - Place Jean Moulin

Samedi 22 décembre
Ouverture des chalets gourmands dès 16h00

> 15h00 : Après-midi pour les enfants avec des **ateliers créatifs de Noël** et défilé de mascottes toute l'après-midi !

Tout public - Place Jean Moulin sous les halles

> 16h00 à 18h00 : Le Père Noël sera de nouveau dans son chalet à votre disposition pour une séance photo.

> 18h00 : Le grand spectacle de Noël **Le Chapelier Fou**. Amadora est la gardienne des contes, tous les ans, elle doit ramener les objets qui se sont malencontreusement égarés de leur histoire. Malheureusement cette année elle est coincée au Pôle Nord, à cause d'une grande tempête de neige … Pour l'aider elle va demander à son apprenti, le Chapelier Fou de faire la tournée à sa place. Comme son nom l'indique le Chapelier est un peu, beaucoup, passionnément, à la folie, fou. Malgré les recommandations d'Amadora celui-ci va n'en faire qu'à sa tête. Les frontières du monde féerique et des super héros disparaissent pour laisser la place à un vrai bazar… Les enfants ne seront pas de trop pour aider le chapelier fou à remettre de l'ordre…

Tout public - Place Jean Moulin

> 20h00 : Christmas Party, la soirée dansante (années 80 à aujourd'hui) avec DJ Cuomo en duo violoncelle.

Tout public - Place Jean Moulin

Magic Noël
du 21 au 24 décembre

Dimanche 24 décembre

> **10h00 : La baignade de Noël** avec l'association Sauvetage Pérignanais. Tout le monde à l'eau avec le traditionnel bain de Noël. Le bonnet de Noël est recommandé pour ne pas attraper froid.

Mairie annexe - Saint-Pierre la Mer

> **10h30 : L'arrivée du Père Noël** accompagné de la troupe musicale **Boule de notes**. C'est le grand jour ! Le Père Noël entame sa tournée en Côte Indigo par Saint-Pierre la Mer sur la Place Vergnettes. Pour l'occasion, le Comité de quartiers de Saint-Pierre prévoira le vin chaud.

Tout public - Place Vergnettes - Saint-Pierre la Mer

Dimanche 24 décembre

> **16h00 : Lâcher de Lutins géants, joyeux et lumineux.**

Tout public - Place Jean Moulin

> **18h00 : Le Père Noël fera son entrée** sur la place Jean Moulin en compagnie de toute la fanfare pérignanaise Tarabrass, pour finir cette belle journée en musique. Comment fera-t-il son entrée cette année ? Le secret reste bien gardé.

Tout public - Place Jean Moulin

31 décembre 19h30	**Soirée du réveillon** organisée par le Bouchon Pérignanais animée par DJ Fredo et la chanteuse Sylia 85€/personne Sur réservation avant le 20 décembre au 06 62 16 76 23 ou 06 28 22 51 06	Fleury Village Hangar
Vendredi 05 janvier 16h30	**Présentation des vœux et galette des rois** par les ACVG	Fleury Village Salle des Fêtes
Samedi 13 janvier 20h30	**Loterie familiale** organisée par le Bouchon Pérignanais	Saint-Pierre la Mer Base des loisirs
Dimanche 14 janvier 15h	**Loterie familiale** organisée par le CEP	Fleury Village Salle des fêtes
Vendredi 26 janvier 18h	**Vœux de Monsieur le Maire aux associations** et à la population	Fleury Village Hangar
Vendredi 02 février 18h30	**Récital Véronique Sanson interprété par Barbara Bonge** Entrée gratuite/ Inscription obligatoire : 04 68 33 99 26	Fleury Village Médiathèque
02-04 février	**Stage de chant traditionnel italien** par l'association en Compagnie de Zoé avec Margherita Trefoloni Rens : encompagniedezoe@gmail.com / 07 50 60 10 42	Saint-Pierre la Mer Base des loisirs
Dimanche 04 février 15h	**Loterie familiale** organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers	Fleury Village Hangar
Dimanche 11 février 15h	**Loterie familiale** organisée par l'Association des commerçants	Fleury Village Salle des fêtes
Samedi 17 février 20h30	**Loterie familiale** organisée par le Bouchon Pérignanais	Saint-Pierre la Mer Base des loisirs
Dimanche 25 février 20h30	**Loterie familiale** organisée par le Comité de quartiers de Saint-Pierre la Mer	Saint-Pierre la Mer Base des loisirs

LE CARNET

Mariages

Sophie Rodriguez et Mathieu Cateau le 24 juin
Noémie Guilio et José Campos le 01 juillet
Kelly Jacquens et Matthieu Lemoine le 08 juillet
Jennifer Duraffourg et Cyril Ducret le 15 juillet
Corinne Mazy et Jérôme Thiblet le 09 août
Marion Clé et Cyril Arnaud le 09 septembre
Laëtitia Richard et Johan Jeanselme le 16 septembre
Catherine Cuartero et Philippe Aubert le 23 septembre
Mariana Diaz-Tornello et Andrés Gancedo-Ubeda le 14 octobre
Véronique Printz et Gérard Holzritter le 27 octobre

Mariana Diaz-Tornello et Andrés Gancedo-Ubeda

Décès

ERRATUM : **Paquerette Martinez**, épouse Barthe, le 24 juin à l'âge de 91 ans

Marie-France Comparetti le 05 juillet à l'âge de 88 ans
Marcel Bernadac le 30 juillet à l'âge de 81 ans
Christian Soto le 06 août à l'âge de 56 ans
Émile Duchêne le 06 août à l'age de 83 ans
Suzanne Barbaste, épouse Monestier, le 27 août à l'âge de 83 ans
Yvette Lacaze, épouse Joguet Reccordon, le 10 septembre à l'âge de 75 ans
Suzanne Dhotel, épouse Place, le 19 septembre à l'âge de 96 ans
Jean Fernandez le 19 septembre à l'âge de 87 ans
Carlos Nogueira le 28 septembre à l'âge de 67 ans
Lucile Verdu, épouse Campi, le 09 octobre à l'âge de 84 ans
Corinne Rondineau le 13 octobre à l'âge de 50 ans
René Veaute le 20 octobre à l'âge de 93 ans
Patrick Thierry le 25 octobre à l'âge de 72 ans

Naissances

Daenerys Antonetti le 27 juin
Moïse Portier le 19 juillet
Malonn Jacquet le 07 août
Lyam Berthe le 11 août
Bianca Dimini le 18 août
Kaïs Robert Bustamente De Arco le 06 septembre

Services de la Mairie

Mairie Fleury : 04 68 46 60 60
Mairie Annexe Saint-Pierre : 04 68 49 86 04
Médiathèque Fleury : 04 68 33 99 26
Services techniques : 04 68 46 60 85
Pôle communication animation Fleury : 04 68 46 61 31
Office de Tourisme communautaire St-Pierre : 04 68 49 60 89

Déchetteries

Déchetterie Fleury : 04 68 33 68 58
Déchetterie St-Pierre : 04 68 65 86 93

Problème éclairage public : 0 800 00 90 74 (n°vert)

Secours

Police Municipale : 06 77 64 05 07
Gendarmerie : 17 - **Pompiers :** 18
Samu : 15 **Urgences :** 112

Carte de crédit volée ou perdue : 0892 705 705
Opposition chéquier : 0892 683 208

Santé

Docteur Fabregas (Fleury) : 04 68 33 60 59
Docteurs Leclerc-Rotter / Rotter (Fleury) : 09 70 75 30 12
Docteur Doridan (St-Pierre) : 04 68 49 81 33
Docteur Laval (St-Pierre) : 06 09 98 44 15
Infirmiers - Cocq - Delage - Pichery - Such : 33 (0)4 68 33 47 85
Infirmières - Lanau - Besançon - Faudot Bel - Casier - Such : 33 (0)4 68 33 35 45
Infirmières - Novella - Verdaglio - Pere : 33 (0)4 68 33 35 04 - 33 (0)6 81 41 11 60

SAINT - PIERRE LA MER - FLEURY D'AUDE - LES CABANES DE FLEURY

MARATHON

CÔTE INDIGO

20/21 AVRIL 2024

MARATHON
SEMI
10 KM - 5 KM
MARCHE NORDIQUE

INFOS ET INSCRIPTIONS SUR WWW.MARATHON-COTEINDIGO.FR

CÔTE INDIGO

FLEURY D'AUDE - SAINT PIERRE LA MER - LES CABANES DE FLEURY

Le Magic Noël

EN CÔTE INDIGO

21 - 24 DÉC 2023

MARCHÉ GOURMAND

CONCERTS - ANIMATIONS